



## Devenir membre des Escadrilles canadiennes de plaisance

### **Félicitations pour avoir choisi les Canadian Power and Sail Squadrons/Escadrilles canadiennes de plaisance pour acquérir une formation en navigation maritime!**

En tant que membre des Escadrilles canadiennes de plaisance, vous pouvez économiser sur de nombreux produits et services. Grâce à notre relation exclusive avec nos excellents partenaires, les membres bénéficient de réductions sur les produits nautiques, les assurances, les voyages et l'hébergement, et bien d'autres choses encore. Vous pouvez voir les nombreux avantages, ainsi que la liste de nos partenaires, en visitant notre site web national [www.cps-ecp.ca](http://www.cps-ecp.ca) et en cliquant sur adhésion.

### **Les membres bénéficient de rabais sur les cours**

Outre le cours ou l'événement auquel vous vous êtes inscrit, le CPS-ECP propose de nombreux autres cours dispensés à la fois par un enseignement traditionnel en classe et par divers modes de prestation en ligne. Pourquoi ne pas envisager de suivre d'autres cours dispensés par des instructeurs compétents? La liste des cours et séminaires se trouve sur : [www.cps-ecp.ca](http://www.cps-ecp.ca)

### **Conditions d'adhésion**

Un membre des CPS-ECP est une personne qui a au moins 19 ans et qui :

- a réussi un cours prescrit\* par le Conseil d'administration ou
- est titulaire d'une carte de conducteur d'embarcation de plaisance (CCEP) valide.

Un cours prescrit est un cours des CPS-ECP ou l'équivalent, selon le Tableau des équivalences de compétence.

<https://www.cps-ecp.ca/fr/ladhesion-cps-ecp/equivalence-dadhesion/>

Un associé est une personne âgée de moins de dix-neuf ans (19) mais qui remplit toutes les autres conditions pour devenir membre et qui a demandé à être associé. Un associé qui atteint l'âge de dix-neuf ans peut devenir membre. Note : un associé bénéficie de tous les privilèges des membres à l'exception du vote et de la signatures de documents. Un associé n'est pas membre des CPS-ECP

### **Frais d'adhésion**

- 60,00\$ pour la première année d'adhésion de ceux /celles qui n'ont jamais été membres des Escadrilles canadiennes de plaisance.
- Un rabais de 25% sera accordé lors de la première année d'adhésion s'il est réclamé au cours des 60 jours suivant la date où le succès à un cours des CPS-ECP est signalé.
- 60,00\$ renouvellement annuel de l'adhésion : personne seule ou chef de famille.
- 30,00\$ renouvellement de l'adhésion annuelle de chaque membre additionnel d'une même famille.

**Formulaire de préparation pour adhérer**



# Comment devenir membre des Escadrilles canadiennes de plaisance

Vous trouverez ci-après les informations nécessaires pour adhérer à cette organisation de premier plan dans le domaine de la navigation de plaisance.

- ① **Allez sur le site : [www.cps-ecp.ca](http://www.cps-ecp.ca)**
- ② **Choisissez "Demande d'adhésion" dans le menu déroulant**
- ③ **Créez votre profil** [L'information nécessaire est celle requise ci-après. Servez-vous de ce formulaire]

Note: Si vous avez suivi des cours avec les CPS-ECP, ou si vous avez déjà été membre, vous n'avez qu'à mettre à jour votre mot de passe.

## Créer un profil CPS-ECP Feuille de travail

PRÉNOM: \_\_\_\_\_ NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE de COURRIEL: \_\_\_\_\_

MOT DE PASSE \_\_\_\_\_ CONFIRMEZ LE MOT DE PASSE \_\_\_\_\_

1. Au moins 1 lettre majuscule (A-Z)
2. Au moins 1 lettre minuscule (a-z)
3. Longueur minimale: 10, longueur maximale: 64

DATE DE NAISSANCE: MOIS/JOUR/ANNÉE \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ SEXE : M  F  AUTRE

PRÉFÉRENCE DE LA LANGUE: EN  FR

ADRESSE: \_\_\_\_\_ ADRESSE (2) \_\_\_\_\_

VILLE: \_\_\_\_\_ PROVINCE: \_\_\_\_\_

CODE POSTAL: \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE: \_\_\_\_\_

+ NUMÉRISATION/PHOTO DES QUALIFICATIONS (pdf, tiff, jpeg ou digital photo - 4 mb ou moins)

Conservez pour référence dans le futur.



Escadrilles canadiennes de plaisance  
26 Golden Gate Court Toronto, ON M1P 3A5  
(416) 293-2438 1-888-CPS-BOAT (277-2628)  
[membership@cps-ecp.ca](mailto:membership@cps-ecp.ca)